

ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE 74 DE LA FGR-FP DU 10 MAI 2017

2 invités : Georges-Noel Nicolas (FNOM) vice président national FNOM , Bernard Mouchet (ANR-France –Télécom),
avec la participation de Jacques Fogliarini secrétaire national et JP Rennard, délégué régional.

23 Présents L'an passé 29 présents. Une dizaine de membres sont excusés dont E. Viallon, J. Guérineau, C. Biolley, A. Donche... de la CE

Nous avons une pensée pour des adhérents décédés depuis mai 2016 :
Georges PIGNOT le 25 août 2016 à l'âge de 91 ans, et 2 anciens de la CE de Haute-Savoie : Andrée FOURNIER née FAUDEL survenu le 7 janvier 2017 dans sa 85e année.
YVES LE CANN le mardi 26 avril 2016, à l'aube de ses 86 ans

Rapport d'activité 2016 présenté par Jean-Philippe Rennard.

Organisation Haute-Savoie:

Notre section compte au 378 adhérents fin 2016, et 358 début 2017 contre 443 adhérents soit 65 de moins que l'année précédente. Le départ du SE nous a coûté 50 adhérents mais je salue les anciens qui ont continué à marquer leur attachement à la FGR.

Le fichier a été nettoyé.

Commission exécutive 3 FOIS : 9/02/16 (12 présents), 15/03/16 (9), 5/09/16 (6)

Expédition et tirage du bulletin, lettres et cartes postales = avec C Dagand et MT Fossorier.

AG le 11/05/16 à Thorens : 29 présents dont ANR, FNOM, régionale et national.

Vote d'amendements à la motion de congrès.

Congrès de Caen Rennard et Lardeau-

Désignation de JP Rennard comme délégué régional et membre de la CE nationale

CE nationale en juin 2016 et septembre 2016

Régionales à Annecy-le-Vieux 08/04/16 (13 dont Rennard, Salomon, Lardeau, Croset, Guérineau, Dagand) sur 44 participants, 41 repas. Position de maintien à la FGR des militants du SE sauf 38

La Régionale de Lyon, pour les 80 ans de la FGR-FP, a été un moment important de la vie de notre Association le 14/10/16 (Rennard, Lardeau, Biolley, Dagand; Salomon, Thévenod) avec Michel Salingue

2 bulletins : N°52 en mars et 53 en septembre la personne de confiance, aérer chez soi et moratoire routier

Site Internet : 955 visiteurs au 25/2/17 contre 690 visites au 01/4/2016 ; Bulletins, CR AG, Rapport activité.

Rennard a représenté la FGR aux AG de la FNOM (2/4/16) et de l'ANR (7/4/16) et nous les remercions de leur invitation.

Rennard et Croset ont participé au Coderpa. Le CDCA doit se substituer au CODERPA tout en assurant une certaine continuité.

Journée d'Annecy le Vieux ; Dutarte, Rennard.+

GRANGIER conseiller municipal Annecy le Vieux est désormais le VP du Coderpa

Actions

Réunions intersyndicales : 25/01/16, 1/02/16, 15/09/16

Manifestations 2016 : 10 mars, rassemblement 9 juin devant la gare, 29 septembre

Participation contre la loi El Khomri, et contre la condamnation des GOODYEAR

1er mars Conf de presse Acy Thonon Annemasse Cluses

Demande d'audience à la députée d'Annemasse, le 25/4/2016. pas de réponse

Début 2017

CE nationale janvier 2017

Intersyndicale 3 fois 6 et 20 février, 20 mars

CE du 5/01/17 (6 présents) , du 15 mars 2017

Régionale 6 avril 2017 à Bourg ; Lardeau, Rennard, Richaudeau, Viallon

Bulletin N°54 avec questionnaire national du groupe des 9 article pollution

Le taux de retour des questionnaires est relativement satisfaisant puisqu'il se situe autour de 18%

Conférence de presse et manifestation 30 mars (groupe des 9) Appel départemental diffusé sur les marchés annecy Seynod, Thonon, Meythet, ... signé fgr fsu cgt fo cgc solidaires

LA SITUATION EN 2016

La situation en 2016 : blocage des pensions persiste

Des difficultés pour une intersyndicale

pas d'augmentation depuis le 0,1 % au 1/10/15.

Les décisions politiques ont pesé aussi. Depuis 2016, la règle de calcul des revalorisations des prestations sociales indexées sur l'inflation a changé : au lieu de se fonder sur une prévision d'inflation et de corriger l'année suivante, on prend en compte la hausse des prix constatée au cours des douze derniers mois connus des statisticiens - par exemple, d'août 2016 à juillet 2017 pour la revalorisation des retraites d'octobre 2017. Cette réforme était destinée à rendre le système plus lisible, plus rationnel, mais elle permet aussi et surtout de faire des économies en phase de reprise. Ainsi, l'inflation prévue par Bercy pour 2017 est de 0,8 %, mais les allocations familiales et les minima sociaux, qui sont révisés chaque année au 1er avril,

➤ ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Entre les deux tours la FGR-FP a publié un communiqué : « Aucun des deux candidats ne prend en compte les intérêts des retraités, la candidate du FN apporte des menaces sur les libertés... ».

La lettre aux candidats aux présidentielles a fait l'objet de réponses de trois candidats seulement (n'ayant pas accès au second tour).

La FGR-FP nationale demande aux sections départementales de s'adresser aux candidats aux législatives. Réunion de travail le 23 mai pour réaliser et envoyer la lettre aux candidats.

Nos pensions sont indexées sur l'évolution des prix et non sur le coût de la vie ce qui entraîne une perte sensible de pouvoir d'achat et une dégradation de l'évolution des pensions par rapport aux salaires et notamment au salaire moyen (une pension 2003 à 75 % du SMIC, en 2014 la même pension représente 66 % du SMIC). En 2016 pas d'augmentation des pensions mais une augmentation des cotisations MGEN et suppression de la ½ part (IRPP) enfant pour les veufs et veuves.

➤ SITUATION GENERALE

Pas d'augmentation des pensions, décalage sur les dates d'exécution des rattrapages, Les consommations courantes augmentent rapidement alors que ce sont les produits manufacturés soumis à la concurrence internationale dont le prix n'augmente pas, cette situation est défavorable au pouvoir d'achat des retraités.

Discussion

Une intervenante souligne que les retraites sont maintenant assimilées à des allocations sociales et non plus à un salaire continué.

Un intervenant indique que le système par répartition est menacé. Les crises économiques récentes sont liées à l'existence des fonds de pension. Les comptes notionnels représentent de la monnaie de singe. La MGEN veut distribuer du gaz, les banques de l'assurance... Macron veut tout déréguler...

Jacques Foglarini secrétaire national : « Sur les retraites l'offensive a commencé, idéologiquement la retraite est assimilée à une allocation, structurellement la réforme de la retraite par points. Pour l'instant ne pas toucher aux pensions existantes mais ponctionner les retraites actuelles. 1 euro versé = 1 euro de retraite signifie la disparition du système de retraite des fonctionnaires ! La MGEN a demandé à rencontrer la FGR-FP car se pose la question du référencement dans l'Education Nationale avec la possibilité de trois opérateurs référencés au lieu d'un. Le risque dépendance pouvant être exclu d'un contrat standard. La Mgen connaît un vieillissement des adhérents, Le rapport actif/ retraité évolue défavorablement (1.2 actuellement). Prendre en compte la dépendance représente 6 à 10 milliards d'euros (exemple : TOTAL a versé 5 milliards d'euros à ses actionnaires). Il y a une volonté politique d'obliger à une assurance dépendance à part... ».

Jean –Claude Lardeau : « rappel de l'importance des problèmes de santé pour les retraités. Lors de la conférence de presse de l'intersyndicale des retraités la prise en charge à 100 % par l'Assurance-maladie a été une revendication commune. Les retraités ne disposent d'aucune instance institutionnelle ».

Jean-Pierre Richaudeau : « Les ordonnances posent le problème du dialogue avec les organisations syndicales. Les retraités actuels risquent d'être impactés à terme (au nom de l'équité ?) par les réformes des retraites qui pénalisent les actifs ».

Henri Dutarte : « L'Etat n'aide pas les complémentaires santé (exemple : MGEN). On constate un affaiblissement de la Sécurité Sociale. La MGEN a introduit des options mais est mise en danger par le choix des opérateurs dans le référencement et le risque de retirer le RO à la MGEN.

Une intervenante souligne que par le passé les artisans et les agriculteurs n'ont pas cotisé et ont perçu le minimum vieillesse. Aujourd'hui ce n'est plus le cas.

Jean-Philippe Rennard : « En 1984 les régimes de retraites déficitaires étaient financés par le régime des salariés (Exemple : régime des notaires). En Alsace-Moselle on a maintenu le régime dérogatoire allemand de Sécurité Sociale... Si la retraite est une allocation : diminution des retraites possibles car les retraites sont des dépenses publiques (c'est ce qui s'est passé en Grèce). La diminution du coût du travail passe alors par la diminution du salaire différé.

➤ Rapport Financier

La Trésorière M. J. Salomon présente le rapport financier (voir ci-dessous).

Les Commissaires aux comptes ont vérifié les comptes le 7 février. Ils demandent de donner quitus à la trésorière.

31 Adhérents directs à ce jour. La périodicité des congrès passe à trois ans ce qui diminuera les charges

Le rapport Financier est adopté à l'unanimité.

- Rapport d'activité (voir ci-dessus).

Le rapport d'Activité est adopté à l'unanimité.

- Elections internes

Candidatures à la Commission Exécutive Départementale : M.J. Salomon, J.C. Lardeau, J.P. Richaudeau (renouvellement) et E. Viallon (première candidature)

Jeanne Guérineau ne se représente pas

Elus à l'unanimité

Deux invités en tant qu'observateurs (sans droit de vote) : Marc Givelet, Daniel Comets

Unanimité

Renouvellement des vérificateurs aux comptes : Monique Bonifacj et Bernadette Crey

RAPPORT FINANCIER 2016

Résumé financier (entre parenthèses: exercice précédent)

Résultat de l'exercice :

Recettes	2691,30	(2465,20)
Dépenses	3446,50	(2372,64)
Résultat	-755,20	(0122,56)

Bilan

Solde en début d'exercice	7440,62	(7318,06)
Résultat	-755,20	(0122,56)
Solde en fin d'exercice :	6685,20	(7440,62)

FG R F P 74

Situation de trésorerie au 31-12-2016

Produits de l'exercice

Cotisations des adhérents directs	1567,80
Cotisations des adhérents syndiqués	768
Congrès: remboursement de frais	235
Autres produits	120,50

TOTAL : 2691,30 €

Charges de l'exercice

Part des cotisations reversées au siège 70%	1097,
Frais de déplacement	466,43
Recrutement d'adhérents et communication	13,42
Diffusion du bulletin départemental	592,75
Assurance MAIF	185,94
Frais du Congrès National	1007,90

TOTAL : 3446,50 €

Déficit : 755,20 €

Avoir au 31-12-2016 : 6685,42 €